SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, sont présents **en vidéoconférence** les conseillères et conseillers : Gina Castelli, Éric Mageau, René Rivard, France Martel et Christine Lafrance sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Le conseiller Jean-Pierre Beaudoin est absent.

Brigitte April, directrice générale adjointe est aussi présente.

Ouverture de la séance ordinaire à 19 h 40 heures.

2.

2021-06-120 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture
1.1 Ouverture.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal:
3.1 Séance ordinaire du 3 mai 2021;
3.2 Séance extraordinaire du 17 mai 2021;

4. 1re période de questions
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).

5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions
5.1 Devis de déneigement;
5.2 Reconstruction de la chaussée – Phase 1 – Domaine Blais;
5.3 Analyse de laboratoire – Projet Fontaine / Charest;
5.4 Offre de service – Projet Piste cyclable;
5.5 Offre de service – Toiture piscine municipale.

6. Information au conseil et correspondance
6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de mai 2021.

7. Rapports des comités
7.1 Finances – Subventions :
7.1.1 Dépôt des états financiers et du rapport des vérificateurs de la municipalité d'Ascot Corner au 31 décembre 2020;
7.1.2 Dépôt du rapport de la Mairesse;
7.1.3 Adoption des comptes à payer;

7.2 Autres comités:
7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. Affaires nouvelles
8.1 Résolutions à adopter :
8.1.1 Signature d'une entente pour services municipaux avec Habitation Morin (9346-9930 Québec Inc.);
8.1.2 Membre RAPPEL;
8.1.3 Demande de dérogation mineure 2021-05-0001 de Maxime Pétel et Vanessa Demers;
8.1.4 Rapport final Ecofixe;
8.1.5 Contribution Action Saint-François;
8.1.6 Embauche du personnel du Service d'animation estival (SAE) été 2021;

8.1.7 Embauche du personnel de la piscine municipale - été 2021;
8.1.8 Constitution du comité de pilotage MADA-Famille- Ajout de membres;
8.1.9 Transfert de fonds réservé – Règlement 576A – Année financière 2020;
8.1.10 Utilisation de fonds réservé – Réfection de chemins – Année financière 2020 – Chemin Galipeau ;
8.1.11 Utilisation de fonds réservé – Réfection de chemins – Année financière 2020- Chemin Biron;

9. Avis de motion à donner

10. Adoption des règlements
10.1 Adoption finale du projet de Règlement de la gestion contractuelle – Règlement numéro 678.

11. Varia affaires nouvelles
Aucun.

12. 2e période de questions
(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour).

13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : Lundi le 5 juillet 2021 à 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juin 2021 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1
2021-06-121 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021 :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.2
2021-06-122 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 MAI 2021 :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2021 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.
1RE PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 55)
Aucune question.

FIN DE LA 1RE PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 56.

5.1

2021-06-123 **SOUMISSION D'APPEL D'OFFRES – DÉNEIGEMENT :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons été en appel d'offres publiques pour le service de déneigement pour les années 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et pour les années 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025 ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu trois (3) soumissions pour les années 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 ;

	Coût (taxes incluses)
EXCAVATION GAGNON & FRERES	1 081 857.76 $
GESTION M. BOUCHER	1 271 245.97 $
NRJ	1 318 831.66 $

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une (1) soumission pour l'années 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024,2024-2025,2025-2026 ;

	Coût (taxes incluses)
EXCAVATION GAGNON & FRERES	1 781 882.55 $

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission d'Excavation Gagnon & Frères au montant de 1 781 882.55 $ taxes incluses, considérant qu'elle est conforme aux devis pour une durée de 5 ans.

Poste budgétaire : 02-330-00-443.

Le vote est demandé par le conseiller Éric Mageau :

Gina Castelli : Pour
Éric Mageau : Contre
René Rivard : Pour
France Martel : Pour
Christine Lafrance : Pour

ADOPTÉE À LA MAJORITÉE DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.2

2021-06-124 **SOUMISSION D'APPEL D'OFFRES – RECONSTITUTION DE LA CHAUSSÉE - DOMAINE BLAIS:**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 5 soumissions pour la reconstitution de la chaussée – Domaine Blais :

	Coût (taxes incluses)
Excavation M. Toulouse inc	1 088 813.25 $
Excavations Gagnon et Frères inc.	1 180 000.00 $
Sintra inc. – Région Estrie	1 192 290 .75 $
Excavation Steve Leblanc (route 112)	1 195 090.65 $
Lafontaine et fils inc	1 207 973.23 $

CONSIDÉRANT QUE que nous avons mandaté la Firme ' Les Services EXP' à procéder à l'analyse des soumissions;

EN CONSÉQUENCE ET SUITE AUX RECOMMANDATIONS DE LA FIRME 'LES SERVICES EXP' ET SOUS RÉSERVE DES FONDS DISPONIBLES ET DE L'ACCEPTATION DU PROGRAMME TECQ 2019-2023, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Eric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner adjuge le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Excavation M. Toulouse Inc. pour un montant de 1 088 813,25 $ (taxes incluses).

Poste budgétaire :03-310-00-039 Domaine Blais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.3

2021-06-125 **RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES – ANALYSE DE LABORATOIRE – PROJET FONTAINE / CHAREST :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu trois (3) soumissions pour l'analyse de laboratoire dans le projet Fontaine / Charest :

	Coût (taxes incluses)
Les Services EXP inc. . .	13,480.25 $
Englobe	14,120.66 $
FNX-INNOV inc	14 378.77 $

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Eric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner adjuge le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, sous réserve des fonds disponibles, soit à LES SERVICES EXP INC. pour un montant de 13 480.25 $ (taxes incluses).

Poste budgétaire :03-310-00-072.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.4

2021-06-126 **RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES – PROJET AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE SUR LE LOT 4 505 540 :**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité envisage l'aménagement d'une piste cyclable reliant deux secteurs urbains entre la rue du Torrent et la rue du Relais;

CONSIDÉRANT QUE la présence possible de milieux humides et/ou hydriques à l'emplacement du projet;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu trois (3) soumissions pour une étude de caractérisation environnementale :

	Coût (avant taxes)
RAPPEL	6 100.00$
Les Services EXP inc.	7 000.00 $
ENVIROSOL	5 750.00 $

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner adjuge le

contrat à RAPPEL pour la qualité des travaux et des rapports émis pour un montant de 6 100.00 $ (taxes en sus).

Poste budgétaire :Fonds réservé – Parc et terrain de jeux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.5

2021-06-127 **SOUMISSION – REFAIRE LA TOITURE DU BÂTIMENT À LA PISCINE MUNICIPALE :**

CONSIDÉRANT QUE nous sommes allés en appel d'offres sur invitation et que nous avons reçu deux (2) soumissions pour la réfection de la toiture du bâtiment à la piscine municipale;

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires sont :

- Les Toitures JD : 5 600.00 $ plus taxes
- Les Toitures Tendances : 6 500.00 $ plus taxes
- Construction Mario Grenier : non-disponible

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire est conforme à nos exigences;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la plus basse soumission pour la réfection de la toiture du bâtiment à la piscine municipale et que celle-ci soit faite avant l'ouverture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

La directrice adjointe dépose la liste de la correspondance pour le mois de mai 2021 et en fait la lecture.

7.1.1

2021-06-128 **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE LA MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER AU 31 DÉCEMBRE 2020 :**

CONSIDÉRANT QUE la firme MNP a procédé à la vérification de l'année financière 2020 et a donné les explications nécessaires aux membres du conseil lors du dépôt des états financiers ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport des états financiers pour l'année 2020 incluant le rapport du vérificateur a été déposé par la directrice générale adjointe, madame Brigitte April;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le rapport des états financiers pour l'année 2020 incluant le rapport du vérificateur tel que déposé par la directrice générale adjointe, madame Brigitte April;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.1.2

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS:

Madame Nathalie Bresse mairesse dépose et fait la lecture du rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport des vérificateurs.

7.1.3

2021-06-129 **COMPTES À PAYER :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Christine Lafrance **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 7 juin 2021 au montant de 200 388.78 $ soit approuvée et que la directrice générale adjointe soit autorisée à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2.1

RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame Nathalie Bresse :

Donne de l'information concernant :

- Un mot pour monsieur Beaudoin qui est hospitalisé, demande de lui envoyer des ondes positives ;
- En environnement, nous avons augmenté de 200 nouvelles portes la collecte de compost. La municipalité est maintenant entièrement desservie pour la cueillette du compost. Nous envisageons de refaire une soirée d'information de la bonne utilisation de nos déchets, dès que la santé publique le permettra ;
- L'ORH, le gouvernement assouplie ses critères d'admissibilité ;
- La MRC en attente d'adoption du schéma de couverture de risques en incendie ;
- Valoris, BAPE générique invite la population à visiter le site.

Madame Gina Castelli :

Donne de l'information concernant :

- Le Transport HSF, il manque de personnel à l'interne. La relocalisation des bureaux suit son cour;
- Le numéro de téléphone pour contrer l'abus envers les ainés (1-888-489-2287).

Monsieur Éric Mageau :

Donne de l'information concernant :

- La voirie, ça va bien. Nous planifions les projets majeurs ;
- Des explications pour le refus du vote du contrat de déneigement de 5 ans ;
- La Régie incendie et le projet de règlement d'emprunt pour de nouveaux équipements.

Monsieur René Rivard :

Donne de l'information concernant :

- Depuis notre dernière réunion du conseil municipal, il y a eu deux réunions de préparation pour la Fête nationale, soit le mardi 11 mai et lundi 31 mai. En fonction des mesures sanitaires en vigueur, les célébrations se feront sous forme d'un défilé avec

animation dans certaines rues de la municipalité. La programmation sera distribuée à la population par la poste et sur le site de la municipalité. La prochaine rencontre du comité organisateur sera le 14 juin à 19 h ;

- La rencontre du comité loisir-municipal du 10 mai dernier, notre directrice nous a présenté la proposition d'entente scolaire-municipale entre la Municipalité d'Ascot Corner et l'École la Source-Vive. Nous sommes toujours en attente de la signature de l'entente, mais les communications verbales semblent indiquer un dénouement positif de cette démarche ;
- Jeudi le 13 mai, Andréane Rivard, Julie Gosselin et moi-même avons pris part à la réunion mensuelle du comité de loisirs de la MRC. Notre participation à ce comité est importante et nous permet de contribuer aux projets de la MRC dans le but de bonifier l'attractivité du Haut-Saint-François. C'est aussi un lieu privilégié où les intervenants en loisirs des municipalités de notre MRC mettent en commun leurs expertises et leurs réalisations ;
- Lundi le 17 mai, avait lieu la réunion régulière du journal communautaire qui est déjà en ligne sur le site de la municipalité et distribué par la poste à tous les citoyens de la municipalité (1 410 copies). Les citoyens s'approprient de plus en plus ce médium communautaire en y contribuant de multiples façons. La prochaine réunion du comité du journal aura lieu mardi le 15 juin à 19 h. Bienvenue à tous ;
- Mardi le 25 mai, avait lieu la première rencontre du comité de pilotage de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et de l'élaboration de la Politique familiale (PF) dirigée par le chargé de projet monsieur Axel Klein. Tous les membres du comité étaient présents et enthousiasmés à l'idée de contribuer à cet exercice de réflexion pour l'avenir de notre milieu de vie. La prochaine rencontre du comité de pilotage se tiendra lundi le 21 juin prochain à 19 h à la salle du conseil municipal ;
- Jeudi le 27 mai, Andréane Rivard et moi-même avons pris part à l'assemblée générale annuelle du Conseil Sport Loisir de l'Estrie. Cette rencontre permet aux participants une vision plus large et globale du monde du loisir en Estrie et des mécanismes qui le régissent ;
- Jeudi le 3 juin s'est tenu la rencontre de la MRC au sujet du Plan stratégique en loisir (PSL). Les responsables de l'élaboration du plan ont présenté aux personnes présentes un état de l'avancement des travaux ;
- Le Service d'animation estivale (SAE), grâce aux démarches de notre directrice, nous avons obtenu des subventions qui permettront de réduire considérablement le déficit budgété. En date d'aujourd'hui, le montant des inscriptions est de 5 000,00 $ supérieur à l'an passé.

Madame France Martel :

Donne de l'information concernant :

- L'urbaniste, nous avons reçu une nouvelle demande de dérogation mineure;
- Les demandes de permis de mai, il y en a eu un peu moins;
- Nous avons reçu beaucoup plusieurs demandes d'information pour de petits projets;
- Deux nouvelles entreprises qui s'établiront sur la route 112, près de Monsieur Miata;
- Trois nouvelles constructions pour le mois de mai.

Madame Christine Lafrance :

Donne de l'information concernant :

- La Régie incendie et le report du règlement d'emprunt pour de nouveaux équipements;
- Le volet juridique, ça été un mois tranquille.

8.1.1

2021-06-130 **SIGNATURE DE L'ENTENTE DES SERVICES MUNICIPAUX AVEC HABITATIONS MORIN (9346-9930 QUEBEC INC.) - PROJET RÉSIDENTIEL :**

CONSIDÉRANT QUE le promoteur « Habitations Morin (9346-9930 Québec inc.) » doit procéder à l'extension des réseaux de distribution de l'eau potable et de l'égout sanitaire de la rue Bastonnais afin de desservir un projet résidentiel intégré de 5 immeubles à 6 logements chacun;

CONSIDÉRANT QUE l'entente a pour objet de prévoir les obligations respectives des parties relativement à la réalisation de travaux municipaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise Nathalie Bresse, mairesse et Brigitte April directrice générale adjointe à signer l'entente entre le promoteur et la Municipalité afin de respecter le règlement municipale numéro 632.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2021-06-131 **MEMBRES ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ POUR LA PROTECTION DE L'EAU - RAPPEL :**

CONSIDÉRANT QUE la rivière Saint-François traverse la municipalité sur 10 kilomètres;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adoptée en 2017 le Plan d'action intégré (PAI) et que celui-ci propose diverses actions pour protéger, mettre en valeur et promouvoir le caractère distinctif de ce cours d'eau exceptionnel;

CONSIDÉRANT QUE depuis une dizaine d'année, la Municipalité a assimilé à sa règlementation diverses mesures environnementales, notamment la protection de bandes boisées sur les propriétés résidentielles, le contrôle du remblai et du déblai ainsi que l'intégration de zone de conservation et milieux humides;

CONSIDÉRANT QUE RAPPEL est une coopérative de solidarité et qu'en être membre offre plusieurs avantages et expertises axées dans le domaine de l'environnement, notamment les milieux humides et hydriques;

CONSIDÉRANT QUE devenant membre, la Municipalité aurait un accès privilégié à de la formation continue, des guides didactiques et du soutien pour mieux réaliser ces mandats ainsi que recevoir une revue de l'actualité hebdomadaire en lien avec la préservation des cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE devenir membre nécessite la souscription de 20 parts sociales à 10 $ chacune pour un montant de 200 $ et qu'il n'y a aucun autre frais annuel pour demeurer membre;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel
ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner demande à être admise comme membre utilisateur-producteur de RAPPEL-Coop de solidarité en protection de l'eau;

QUE la Municipalité déclare avoir la capacité effective d'être un usager des services de la Coopérative;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les règlements de la Coopérative;

QU' à ce titre, la Municipalité souscrit dans la Coopérative un nombre minimum de 20 parts sociales de qualification de dix dollars (10 $) chacune, pour un total de deux cents dollars (200 $), payables selon les modalités déterminées par règlement.

QUE le Conseil autorise madame Brigitte April directrice générale adjointe à signer le formulaire de demande d'admission à cette coopérative de solidarité, RAPPEL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2021-06-132 **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2021-05-0001 – VANESSA DEMERS ET MAXIME PETEL :**

CONSIDÉRANT QU' cette demande de dérogation de 0.6 mètre est considérée mineure;

CONSIDÉRANT QU' il y a absence d'atteindre à la jouissance au droit de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE de refuser cette demande serait un préjudice sérieux étant donné que ce bâtiment a été construit par l'ancienne propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du Plan d'urbanisme de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard
ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise que le garage isolé situé au 4453 rue du Verger soit à 2.94 mètres de la résidence contrairement à la norme de 3.0 mètres et par le fait même d'accorder une dérogation mineure à l'article 8.99 (normes d'implantation) du Règlement de zonage numéro 642.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4

2021-06-133 **DÉPÔT DU RAPPORT FINAL – PROJET ECOFIXE :**

CONSIDÉRANT QUE le rapport final du projet Ecofixe a été déposé par la compagnie Technologies Ecofixe et est prêt à être transmis aux deux programmes de subvention CM2 et FMV selon leurs exigences;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard
ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner confirme

avoir pris connaissance et accepte le rapport final de la compagnie Technologies Ecofixe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5

2021-06-134 AIDE FINANCIÈRE À ACTION SAINT-FRANÇOIS :

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Action Saint-François travaille à l'assainissement, la restauration, l'aménagement et la protection des cours d'eau du bassin versant de la rivière Saint-François depuis plus de 29 ans;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a un besoin financier afin de poursuivre ses activités et la demande est une contribution de 150 $ pour être membre corporatif;

CONSIDÉRANT QU' il y a des interventions qui se font sur le territoire de la municipalité d'Ascot Corner;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Christine Lafrance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la contribution de 150 $ pour l'année 2021 à Action Saint-François.

Poste budgétaire : 02-190-00-999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2021-06-135 EMBAUCHE DU PERSONNEL DU SERVICE D'ANIMATION ESTIVAL (SAE) ÉTÉ 2021:

CONSIDÉRANT QUE la directrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire ainsi que la coordonnatrice du SAE ont procédé à la sélection et aux entrevues des employés pour le service d'animation estivale de l'été 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Christine Lafrance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise l'embauche des animatrices et des animateurs à temps plein, des aide-animatrices et aide-animateurs suivants :

- Anciens animateurs et animatrices à temps plein :
  - Mégane Mageau
  - Magalye Vandandaigue
  - Krystèle Fortin
  - Camille Maher
  - Yudelcy Baldivia
  - Gabriel Dutil
  - Sophie Bernatchez
  - Émy Paré

- Nouveaux animateurs et animatrices à temps plein :
  - Émilia Boisvert
  - Juliane Leroux
  - Kassandra Dubé-Ruel

- Aide-animateurs et aide-animatrices :
    - Mégan Paré
    - Pénélope Vandandaigue
    - Alex-Sandrine Ré
    - Caera Boisvert
    - Lexane Carrier
    - Fleuranne Roy-Tremblay

Selon l'échelle salariale établie par le conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2021-06-136 EMBAUCHE DU PERSONNEL À LA PISCINE MUNICIPALE - ÉTÉ 2021:

CONSIDÉRANT QUE nous devons procéder à l'embauche de sauveteurs à la piscine municipale pour l'été 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise l'embauche des sauveteurs à la piscine à temps plein :

- Logan Cadorette
- Simon Beaudoin
- Élaudy Trépanier
- Jade Ellyson

Une assistante-sauveteur à temps partiel :

- Émy Paré

Logan Cadorette sera également en charge de cours de natation.

Selon l'échelle salariale établie par le conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2021-06-137 CONSTITUTION DU COMITÉ DE PILOTAGE MADA-FAMILLE :

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François a reçu une réponse positive à sa demande collective, MRC et municipalités, pour appui financier au Programme de soutien à la démarche MADA, volet 1 : Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés;

CONSIDÉRANT QUE le développement d'une politique des aînés est propice à l'intégration d'un volet familial et par conséquent, la démarche entreprise collectivement par la MRC du Haut-Saint-François et les municipalités participantes visera le développement d'une politique pour les aînés et pour les familles;

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration d'une politique des aînés et de la famille et la mise en œuvre du plan d'action sont des éléments clés de notre attraction/rayonnement compte tenu de notre population vieillissante;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François doit s'assurer que chaque municipalité participante adopte une résolution qui autorise la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage MADA-Famille décrivant son mandat dont, notamment, la réalisation (*élaboration ou mise à jour*) de

la politique municipale des aînés et des familles et de son plan d'action ainsi que les noms des membres constitutifs et leurs responsabilités;

CONSIDÉRANT QUE la liste des membres du comité ait été adoptée par résolution au conseil municipal d'avril 2021;

CONSIDÉRANT QU' à cette liste nous ajoutons des membres de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** la municipalité d'Ascot Corner autorise l'ajout de monsieur René Rivard, conseiller et madame Andréane Rivard, directrice des Sports et Loisirs et de la vie communautaire à la liste des membres du comité ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2021-06-138 **TRANSFERT DU FONDS RÉSERVÉ AU REMBOURSEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 576A – ANNÉE FINANCIÈRE 2020 :**

CONSIDÉRANT QU' il y a un fonds réservé pour le remboursement du Règlement d'emprunt numéro 576A représentant les sommes des travaux payés comptant par les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE cette somme sert à rembourser l'échéancier capital et intérêt chaque année ;

EN CONSÉQUENCE, **IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise le transfert du fonds réservé pour le remboursement du Règlement d'emprunt numéro 576A pour un montant de 5 183.94 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.10

2021-06-139 **UTILISATION DU FONDS RÉSERVÉ – RÉFECTION DE CHEMINS – ANNÉE FINANCIÈRE 2020 – CHEMIN GALIPEAU :**

CONSIDÉRANT QUE lorsque la Municipalité a procédé aux travaux de pavage du chemin Galipeau, il était convenu que le fonds « réfection de chemins » servait à payer le remboursement de l'emprunt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que le transfert soit fait à partir du poste fonds réservé réfection de chemin pour le remboursement du Règlement d'emprunt numéro 607 au montant de 51 220.09 $;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.11

2021-06-140 **UTILISATION DU FONDS RÉSERVÉ – RÉFECTION DE CHEMINS – ANNÉE FINANCIÈRE 2020 – CHEMIN BIRON :**

CONSIDÉRANT QUE lorsque la Municipalité a procédé aux travaux de pavage du chemin Biron, il était convenu que le fonds « réfection de chemins » servirait à payer le remboursement de l'emprunt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que le transfert soit fait à partir du poste fonds réservé réfection de chemin pour le remboursement du Règlement d'emprunt numéro 601 au montant de 51 465.60 $;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

10.1

2021-06-141 **ADOPTION FINALE DU PROJET DE RÈGLEMENT DE LA GESTION CONTRACTUELLE – RÈGLEMENT NUMÉRO 678 :**

CONSIDÉRANT QUE l'objet de ce règlement est d'établir les règles de gestion contractuelle pour la Municipalité d'Ascot Corner;

CONSIDÉRANT QUE l'entrée en vigueur du projet de loi 67 qui prévoit que pour une période de trois ans à compter du 25 juin 2021, le règlement de gestion contractuelle de toute municipalité, doit prévoir des mesures qui, aux fins de la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique, favorisent les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec;

CONSIDÉRANT QU' qu'il y a lieu de modifier le règlement sur la gestion contractuelle de la municipalité en conséquence;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil le 3 mai 2021 et qu'un projet de règlement a été présenté lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, **IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner adopte le Règlement numéro 678 modifiant la Politique de gestion contractuelle de la municipalité d'Ascot Corner.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

11.

VARIA AFFAIRE NOUVELLE

Aucun.

12.

2IÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 20 h 55)

Aucune.

FIN DE LA 2IÈME PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 56.

13.

2021-06-142 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **QUE** la séance ordinaire soit levée à **20 h 57.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : Lundi le 5 juillet 2021 à 19 h 30.

BRIGITTE APRIL **DIR. GÉN. ADJOINTE**	**NATHALIE BRESSE** **MAIRESSE**